

LES RAQUETTES FFT

ÉPREUVE FÉMININE PAR ÉQUIPES

RÉSERVÉE AUX JOEUSES NON CLASSÉES JUSQU'À 30/4

RÈGLEMENT 2016

LANCEZ-VOUS DANS L'AVENTURE !

- Une section Tennis Entreprise peut également (comme un club) constituer une ou deux équipes.
- La ligue qui reçoit la finale qualifiera les équipes vainqueur et finaliste de sa phase régionale.
- Chaque club inscrivant au moins une équipe s'acquittera d'un droit d'inscription de 20 €. Ce montant, versé ou prélevé par la ligue, participera à alimenter un fonds de développement du tennis féminin dans la ligue.

À la discrétion des ligues.

NOUVEAUTÉS

- Intégration du classement 30/4.
- Tenir compte du classement intermédiaire du 11 janvier 2016.
- Ouverture des inscriptions à toutes les NC, 40, 30/5 et 30/4 n'ayant pas été classées 30 et au-delà.
- Toutes les participantes des éditions précédentes peuvent se réinscrire (même les finalistes et les vainqueurs).
- Seules les 128 joueuses ayant été qualifiées à la finale nationale 2015 ne pourront pas jouer en 2016. Les finalistes de 2015 pourront de nouveau se réinscrire en 2017.



RÈGLEMENT LES RAQUETTES FFT

UNE ANIMATION SPORTIVE ET CONVIVIALE

RAPPEL :

Pour les phases clubs, secteurs ou départementales et ligue, L'organisation des Raquettes FFT est du ressort de la ligue et des comités départementaux.

- Présentation de l'attestation de licence 2016 pour chaque joueuse.
- Présentation du certificat médical datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.

PHASE CLUB

Créez une dynamique au sein de votre club en proposant une formule dédiée aux femmes. Il est tout à fait possible d'ouvrir ce rendez-vous à un public plus large que celui des Raquettes FFT. Seules les joueuses (15 ans et plus, NC, 40, 30/5 et 30/4) poursuivront l'aventure au-delà du club.

Privilégiez les matchs courts afin de pouvoir en faire plusieurs (matchs de poules, consolantes, format TMC, etc.) en simple et en double, sur une demi-journée au minimum avec des balles intermédiaires, le tout dans un esprit convivial (animations, repas, remise de prix, etc.).



Gagnantes de l'édition 2015
Ligue de Champagne représentée
par Samantha, Blandine,
Mathilde et Céline.

LES JOUEUSES

Chaque joueuse doit :

- être licenciée à la FFT;
- appartenir :
 - au club indiqué sur l'attestation de licence FFT ou
 - à une section Tennis Entreprise;
- être non classée, 40, 30/5 ou 30/4 au classement intermédiaire du 11 janvier 2016 et ne pas avoir été classée 30 et plus;
- être née en 1998* et avant.

* **L'équipe peut être composée d'une ou de deux jeune(s) fille(s) non classée(s), 40, 30/5 ou 30/4, née(s) entre 1999 et 2001 (donc âgée(s) de 15 à 17 ans).**

LES ÉQUIPES

- À l'issue de la phase club, un club peut qualifier au maximum deux équipes.
- Deux entités (clubs et/ou sections Tennis Entreprise) peuvent se regrouper pour former une ou deux équipes.

PHASE SECTEUR OU DÉPARTEMENTALE

LA FORMULE

- Par équipes.
- Format de match (classique (un set) ou match court défini par la ligue ou le comité).
- Pas de tableau à élimination directe.
- Utilisation de balles intermédiaires.

COMPOSITION DES ÉQUIPES

- Une équipe est composée de quatre joueuses. Toutefois, les cas particuliers pourront être soumis à la responsable tennis féminin de la ligue ou du comité.

PHASE LIGUE

LA FORMULE

- Deux simples et un double.
- Un set gagnant avec jeu décisif à 6-6.
- À 40A, les avantages sont joués.
- La phase ligue doit se dérouler :
 - sous forme de poules et/ou
 - sous forme d'un tableau à départ en ligne avec des matchs de classement (ex. : en double).
 - Pas de tableau à élimination directe.

COMPOSITION DES ÉQUIPES

- Chaque équipe est composée de quatre joueuses : deux joueuses de simple et deux joueuses de double.
- La capitaine devra être l'une des quatre joueuses.
- La liste des quatre joueuses doit être communiquée au juge-arbitre avant chaque phase. (Pas de remplaçante)
- Remplacement d'une joueuse d'une phase à l'autre
Si l'une des joueuses doit être remplacée, la remplaçante doit :
 - être licenciée dans son club au plus tard la veille du début de la phase régionale;
 - avoir un classement égal ou inférieur à celui de la joueuse remplacée.

RAPPEL :

chaque ligue doit qualifier une équipe pour la phase finale nationale. L'inscription de l'équipe ne pourra être prise en compte que si les renseignements la concernant parviennent avant le 30 août 2016 à la FFT (Direction de la Vie fédérale).



PHASE FINALE NATIONALE

- L'organisation est du ressort de la Direction de la Vie fédérale de la FFT.
- La phase finale nationale aura lieu à **Annecy les 7, 8 et 9 octobre 2016**. Les équipes seront accueillies dès le vendredi matin.
- Les joueuses devront être en possession de leur **licence provisoire 2017** et de leur certificat médical datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.
- La FFT proposera un forfait hébergement d'une valeur de **540 € par équipe**.
- Les frais de restauration seront pris en charge pour les **32 équipes jusqu'au dimanche midi inclus**, sauf le dîner du vendredi qui sera libre.

Pour toute information complémentaire, contactez la (ou le) responsable du tennis féminin de votre ligue. Retrouvez **Les Raquettes FFT 2016** sur www.fft.fr, rubrique *Jouer, Animations sportives*.



Annecy Tennis

© DR

